

## DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL SOUS-COMMISSION DEPARTEMENTALE REFERENTS ARBITRES

## Réunion plénière N° 1

Réunion du vendredi 20 octobre 2023 à 19 h 30

Lieu: par visioconférence

**<u>Président</u>**: M. Sébastien LEMARIE

Membre participant : M. Philippe DE PASQUALE

\*\*\*\*

La sous-commission s'est réunie ce jour pour :

- 1/ Définir un calendrier des formations des référents arbitres
- 2/ Préparation de la visite des clubs en infraction aux statuts de l'arbitrage

\*\*\*\*

1/ Le calendrier des formations :

La sous-commission souhaite proposer aux clubs en infraction aux statuts de l'arbitrage, deux stages de formation « référents arbitres », aux dates suivantes qui seront à confirmer en fonction du planning des formateurs :

- 17 ou 24 novembre 2023 (lieu à déterminer)
- Entre le 11 et le 22 décembre 2023 (lieu à déterminer)

Les clubs seront avisés de ces réunions par mail, puis relancés par un nouveau mail et sms, une semaine avant la date de formation.

Les formations se dérouleront de la façon suivante :

- Accueil des participants
- Présentation
- La théorie avec des travaux en sous-groupe
- La pratique avec la participation à des ateliers
- La remise de la mallette pédagogique sur clé USB et du livret des bonnes pratiques

## 2/ Préparation de la visite des clubs en infraction aux statuts de l'arbitrage :

Au 15/06/2023, 23 clubs de l'Eure étaient en infraction dont la moitié depuis plus d'un an. Afin de diminuer ce nombre, les membres de la CDPA se positionneront sur chacun des clubs en qualité de référent. Une communication et un sondage leur seront adressés en ce sens, où il leur sera indiqué par ailleurs les dates de formations des référents arbitres. Des visites sur site leur seront proposées pour apporter des solutions.

\*\*\*\*

A l'issue des formations, la sous-commission des référents arbitres établira un bilan. Une synthèse des visites clubs sera établie

\*\*\*\*

Le Président Sébastien LEMARIE Le Secrétaire de séance Philippe DE PASQUALE